La vie associative - Calendrier des manifestations

Anciens élèves de l'école de Moutier Rozeille :

Contact: Le président, Monsieur Guy JARDY au 04 73 89 60 86

Activités à venir : Loto le dimanche 06 mars 2011

Banquet des anciens élèves le dimanche 31 juillet 2011

Les artistes de La Rozeille :

Contact: La présidente, Madame Rose NABLANC au 05 55 83 84 05

Activités à venir : Fête des arts le 17 avril 2011

Handicap Art du 28 mai au 04 juin 2011

***** RANDO NATURE:

Contact: Le président, Monsieur Roland DEUILLARD au 05 55 83 88 45

Activités à venir : Randonnée tous les troisième dimanche de chaque mois, rendez

vous à 14H00 place de l'église. Participation : 2€00

 \bullet TOPGYM:

Contact: La présidente, Madame Christiane PAULY au 05 55 66 30 35.

Les séances ont lieu le lundi soir à 18H15 dans la salle des fêtes. (Hors vacances

scolaires). L'ambiance est très conviviale et bien sûr, sportive.

Venez essayer, les premières séances sont offertes.

Activités à venir : Assemblée générale le 04 février 2011

Soirée Frites Fondue le samedi 19 février 2011

 \star ACCA:

Contact: Le président, Monsieur Jean Claude CLAVAUD au 05 55 66 36 34

Activité à venir : Banquet des chasseurs le samedi 02 avril 2011

Parents d'élèves « Chabat d'entra les p'tits loups » :

Contact: Le président, Monsieur Philippe ESTERELLAS au 05 55 67 52 30

Activités à venir : Carnaval à Néoux le samedi 12 mars 2011

Loto le samedi 09 avril 2011 à Saint Avit de Tardes

Fêtes des écoles le samedi 25 juin 2011 à Néoux

Comité des fêtes de Moutier Rozeille :

Contact: La présidente, Madame Marie Claude CASSIER au 05 55 66 84 19

Prochaines activités : Loto le dimanche 13 février 2011

Assemblée générale le jeudi 10 mars 2011

Soirée le samedi 30 avril 2011

Feu de la Saint Jean le samedi 18 juin 2011

Fête communale les 16 et 17 juillet 2011

Pour contacter votre maire

Sur rendez vous: lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10H00 à 12H00.

Par courriel: <u>mairie.moutierrozeille@orange.fr</u>



MOUTIER ROZEILLE INFOS

Bulletin d'informations municipales n° 14

Le mot du maire

Chers habitantes et habitants de Moutier Rozeille.

Je reviens vers vous pas aussi souvent que je le voudrais, mais les impératifs liés à ma fonction, à mon implication dans la réserve opérationnelle, à des contraintes familiales, à des problèmes de personnels, à des mouvements sociaux, à des réformes et à un petit problème de santé, ne m'ont laissé que peu de temps pour me consacrer à ce bulletin d'information.

Comme annoncé dans le précédent Moutier Rozeille Infos, vous trouverez dans ces quelques pages un petit récapitulatif des actions que nous avons menées au cours de l'année 2010, des actions en cours et des actions envisagées. Vous verrez que malgré des projets ambitieux, notre équipe s'efforce de ne pas augmenter la fiscalité locale et que cela nécessite une attention et une réflexion de tous les instants.

Au niveau associatif, une nouvelle équipe du comité des fêtes a repris le feu de la Saint Jean et la fête communale. Malgré des délais très courts, ils ont réussi à nous offrir une animation de qualité qui a été appréciée par les personnes présentes. Bon courage à la nouvelle équipe

L'hiver dernier a été très long et aurait pu être très coûteux pour la commune. Une gestion rigoureuse, l'implication des personnels de la commune et de certains conseillers en ont limité les conséquences. Espérons qu'il soit plus court en 2011!

Je tiens aussi à remercier nos agriculteurs qui s'impliquent pour dégager les itinéraires ou pour aider les automobilistes bloqués. Merci aussi à l'entreprise « Grégoire et Breuil » pour la gratuité de son intervention sur le clocher de l'église.

Il me faut aussi remercier l'ensemble des propriétaires qui ont effectué des travaux d'élagage ou d'abattage afin de sécuriser les routes départementales et communales. Je recommande aux autres de suivre leur exemple. Cela sécurise nos axes routiers et facilite le passage des moyens de secours ou d'entretien.

Je profite de ce bulletin d'information municipal pour vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur, de prospérité et surtout de santé pour cette nouvelle année.

A bientôt et vivement des jours meilleurs, votre Maire

Jean Paul BURJADE

Compte rendu du Conseil Municipal du 09 mars 2010

Ce conseil municipal porte sur l'organisation du bureau de vote des élections régionales et sur les orientations budgétaires pour 2010.

Le Maire précise que la commune dispose d'un excédent budgétaire confortable qui correspond à notre volonté de vouloir thésauriser en vue des travaux liés à l'aménagement foncier et à notre décision de ne pas toucher au remboursement anticipé de la TVA.

Afin de pouvoir élaborer le budget 2010, il présente au conseil une liste non exhaustive des travaux qu'il envisage d'inscrire au budget primitif et demande l'avis du conseil sachant que le vote du budget n'est pas à l'ordre du jour. Une réunion avec la trésorerie étant prévue courant mars et le budget devant être voté début avril. Le Maire propose donc d'inscrire au budget « investissement », les opérations suivantes (prix estimatifs) :

Achat de la gare pour la maintenir dans le patrimoine communal et réalisation des travaux nécessaires à sa mise en conformité (Maçonnerie et travaux d'électricité) pour un montant de 58 000€.

Travaux de voierie (revêtement, enrobé et fossés) pour un montant de 15 000€.

Financement de notre contribution au centre de secours de Felletin pour un montant estimatif de $25\,000$ €.

Réalisation de clôtures (Gare et Hangar municipal) pour un montant de 5 000€.

Finitions Hangar communal et raccordement électrique pour un montant de 4 500€.

Mise en place d'une borne incendie à « Côte Ribière » pour un montant de 2 200€.

Equipement informatique et téléphonique pour un montant de 1 100€.

Finalisation de l'éclairage Eglise pour un montant de 7 500€

Achat de matériels de voierie (Chasse neige, remorque et épandeur) pour un montant de 15 000€.

Eventuellement, mise aux normes des portes d'accès à l'école et entretien des locaux pour un montant de 10 000€.

Compte rendu du Conseil Municipal du 31 mars 2010

1) Approbation des comptes administratifs :

Le maire donne lecture des comptes de gestion et des comptes administratifs puis les soumet au conseil municipal pour approbation.

2) Vote des taux d'imposition 2009 :

Compte tenu de la crise économique, de l'augmentation très probable de la communauté de communes, de l'augmentation inévitable de la taxe des ordures

Le territoire concerné par l'aménagement foncier, agricole et forestier s'étale sur plus de 2000 hectares et se situe dans le sud de la Creuse. Il n'y a pas un seul département en France ou la biodiversité n'est autant préservée. La faune et la flore de notre territoire sont exceptionnelles et on y rencontre forcément une multitude d'espèces protégées. C'est le résultat d'une agriculture raisonnée voulue par les générations successives de nos villages au détriment parfois de son essor économique.

Maintenant, les agriculteurs ont besoin de cet aménagement pour pouvoir survivre (et je pèse mes mots). Les habitants et leur municipalité en ont besoin pour résoudre de nombreux problèmes de desserte, pour améliorer la propreté des villages, pour pouvoir abroger le plan d'occupation des sols (notre POS est devenu obsolète, il est un frein à l'installation de nouveaux habitants et nous pourrons alors nous orienter vers une carte communale). Les habitants en ont besoin aussi pour en finir avec les biens de section ou la municipalité est constamment en train d'intervenir et qui sont source de conflit permanent.

Ce dossier pèse aussi sur la collectivité puisqu'il est impossible de prévoir un schéma directeur pour l'aménagement et les travaux à réaliser sur la commune. Le budget en est ainsi programmé d'année en année. Ce dossier ne nous permet pas d'anticiper.

Les conséquences environnementales des travaux qui seront réalisés sont très minimes au regard de la superficie concernée. Aussi, nous pensons qu'il est nécessaire et impératif que ce dossier débouche au plus vite.

Forcément sur notre territoire nous rencontrerons des espèces protégées, puisque notre environnement est préservé. L'impact environnemental, paysager, archéologique, aquatique et je passe de nombreux termes de ce projet est minime. Il ne faudrait pas à cause de certains dictas entreprendre des projets pharaoniques que la collectivité ne pourrait supporter.

L'état, comme le département et la région sont incapables de fixer un échéancier précis mais nous laissent supposer que l'enquête publique pour le périmètre classique devrait avoir lieu dans le courant du premier semestre 2011. A suivre...

Les axes de réflexion et d'effort du conseil municipal

- Orientations budgétaires et élaboration du budget 2011
- **Poursuite et finalisation des opérations en cours**
- > Inventaire des travaux d'investissements sur 5 ans
- **Ecole et employés communaux**

La vie de la commune

Depuis le dernier Moutier Rozeille infos, nous avons la joie de vous annoncer:

La naissance d'Oxann le 11 février 2010 au foyer de Sabrina et Jonathan CORDIER habitants du village de Forest.

La naissance de Lisa le 29 avril 2010 au foyer de Joëlle et Laurent LHERITIER habitants du village de Larbre.

La naissance de Baptiste le 16 août 2010 au foyer de Marie et Bertrand PAULY habitants du village de Le Bignat.

La naissance de Nino le 30 octobre 2010 au foyer de Cécile et Julien FRANCILLOUT du village de La Vergne.

Le mariage de Céline et Jean Luc FRAPPIER, habitants du bourg, le 03 juillet 2010.

Le mariage de Monique et Jean Claude CHINCHAUD, du village de Lachaud, le 31 juillet 2010.

Le mariage de Claudine et Marc MESSELIER, du village de Lachaud, le 05 novembre 2010.

A ces familles, nous adressons nos sincères félicitations et tous nos vœux de bonheur.

Nous déplorons aussi, les décès de :

Madame LAIR Ginette, du village de Saint Hilaire, le 18 avril 2010. Monsieur PARSEJOUX Edmond, du village de Rozeille, le 17 juin 2010. Monsieur VERLET Jean, du village de Côte Ribière, le 29 novembre 2010. Madame FOURAT Edithe, du village de Lascaux, le 22 décembre 2010. Aux familles, nous adressons nos très sincères condoléances.

Point sur l'aménagement foncier, agricole et forestier

L'enquête publique qui devait avoir lieu au premier semestre 2010, a été repoussée suite au changement de la législation européenne (proximité d'une zone « Natura 2000 ») et à la découverte d'une plante protégée aux abords du tracé de la route départementale reliant le village de La Clide et le carrefour de La Séglière.

Le conseil général a lancé deux études environnementales mais les délais ne sont pas connus. Nous sommes conscients qu'il est impératif de bien réaliser ses nouvelles études. ménagères et de la possibilité d'équilibrer les comptes, le Maire propose de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2010.

3) Vote des budgets 2010 :

Le Maire souligne l'excellent travail de préparation fait par les employés de la commune et par les personnes présentes à la réunion de préparation avec la Trésorerie.

Le Maire précise que les investissements réalisés en 2009 sont supérieurs à la moyenne des investissements des trois dernières années, aussi nous récupérons, et ce de façon pérenne, la FCTVA d'une année sur l'autre.

Le Maire précise que le budget a été construit en favorisant les dépenses d'investissements conformément aux orientations budgétaires.

Cette année, l'effort porte sur la dotation en matériel d'équipement et la finalisation des opérations en cours.

Le budget principal 2010 s'équilibre pour la section de fonctionnement en recettes et dépenses à 380 787 € et en investissement à 471 909€.

Le budget du service assainissement s'équilibre en section de fonctionnement à 8618€ et en investissement à 4269€.

Le Maire donne lecture de la prévision budgétaire et la soumet à l'approbation du conseil. Les budgets sont approuvés à l'unanimité par le conseil municipal.

4) Questions diverses:

o Convention patrimoine rural insertion

Le Maire a abandonné la convention qui nous liait à Patrimoine rural insertion.

o ATESAT

Le Maire propose de reconduire la convention ATESAT.

o Subvention aux associations

Conformément à ce qui avait été décidé en commission, le Maire propose les subventions suivantes :

Comité des fêtes : 300€

Fête communale 2009 : Pour l'association organisatrice : 350€ (régularisation)

Fête de la Saint Jean : Pour l'association organisatrice : 150€ Fête communale 2010 : Pour l'association organisatrice : 350€

Concours de Labour : 400€

Vélo club aubussonnais : A titre exceptionnel 100€ Fête du loisir créatif : A titre exceptionnel 100€

Association des parents d'élèves : 200€

Compte rendu du Conseil Municipal du 22 juin 2010

1) Acquisition de l'ancienne gare de Moutier Rozeille

Pour finaliser la décision, le Maire demande l'autorisation des conseillers pour procéder aux démarches nécessaire à cette acquisition et à signer tous les documents s'y référant. Cette autorisation lui est accordée.

2) Fond départemental d'aide à l'équipement des communes (FDAEC) Pour la voierie communale, le montant du FDAEC est de 3860€.

Compte rendu du Conseil Municipal du 12 octobre 2010

1) Convention avec le département pour l'assainissement collectif

Le Maire propose de reconduire la convention avec le département pour l'assainissement collectif.

2) Intégration d'une nouvelle voie dans la voierie intercommunale :

Le Maire expose qu'au niveau de la zone d'activité du Mont une route communale, reliant deux routes départementales et mitoyenne de deux communes, remplit donc les conditions pour être classée intercommunale.

Compte rendu du Conseil Municipal du 07 décembre 2010

1) Modifications budgétaires :

Suite au changement de percepteur, et après étude du dossier de la commune, cette dernière nous demande

a) Dans le budget assainissement, d'amortir les frais d'études qui ont été faits pour un zonage non suivi de travaux et nous demande de prendre la délibération suivante Amortissement sur 4 ans à raison de 1380€ par an.

Cet amortissement purement comptable entraîne les modifications suivantes En investissement

Compte 2801 +1380€ Compte 2156 -1380€

En fonctionnement

Compte 628 -1380€ Compte 6811 +1380€

b) Concernant le remboursement des emprunts de la commune nous avions inscrit 14752,00€ au lieu de 14752,32€

Nous devons donc apporter les modifications suivantes :

Compte 21 -32 centimes Compte 16 + 32 centimes

2) Renouvellement contrat CNP pour 2011 :

Le contrat d'assurance couvrant les risques statutaires du personnel affilié à la CNRACL arrive à échéance. Le Maire propose de retenir la proposition de la CNP et de conclure avec cette société un contrat pour la couverture des risques statutaires du personnel affilié à la CNRACL prenant effet à compter du 01 janvier 2011.

3) Point sur les affaires en cours :

• Recensement de la population :



Le mythique stand de Rando Nature



Bureau AG de Rando Nature



Les anciens élèves à Garabit



Banquet des anciens élèves à Néoux



Cérémonie du 11 novembre 2010



Remise de décret de naturalisation



Ambiance cabaret sur la place



A la recherche de l'ombre



Frank et fanny en action



Un public nombreux



Démonstration de Country



La place de Moutier Rozeille

Nous avons trouvé quelqu'un pouvant tenir le rôle d'agent recenseur (Mademoiselle Sarah CHASSAIN de Côte Ribière)

La commune perçoit une dotation forfaitaire de 1109€ calculée en fonction de la population légale en vigueur au 1^{er} janvier 2010 et du nombre de logement. Compte tenu de la configuration de la commune 19 villages répartis sur 1960 hectares, de la nécessité d'utiliser un véhicule personnel et de la période hivernale, le Maire propose de prévoir la somme de 600€ pour compenser les coûs induits.

• Régularisation :

Attribution du régime indemnitaire à notre agent de maîtrise.

Ce régime avait été attribué à tous les agents territoriaux dont il faisait partie, mais nous avons supprimé son poste et créer un poste d'agent de maîtrise. Ce qui entraîne la nécessité de prendre une délibération pour régulariser la situation.

• Investissements:

La gare fera enfin partie du patrimoine communal. Signature de l'acte le 09 décembre 2010 et pourra être mandaté dans les temps. La facture du géomètre a été acquittée pour un montant de 1142,18€.

Bilan du coût d'acquisition 29 500€ auquel il faut soustraire une DGE de 11 085€ et une subvention exceptionnelle de 8 000€ soit environ 10415€.

Le matériel de voierie a été acheté et est opérationnel malgré quelques soucis (Remorque, chasse neige et épandeur).

Notre contribution pour le centre de secours de Felletin a été financé à hauteur de 16272,30€, le solde inconnu à ce jour ne pourra pas être inscrit dans les restes à réaliser.

Le matériel et les logiciels informatiques ont été achetés.

Une somme conséquente n'a pas été utilisée concernant les finitions du hangar, faute de temps et de personnel et ne pourra être inscrite dans les restes à réaliser.

Les montants prévus pour les travaux de la Gare ne pourront être inscrit en reste à réaliser suite à son acquisition beaucoup trop tardive.

Les travaux de voierie prévus ont été réalisés pour un montant total de 18388,36€ dont 10981,07 pour les revêtements.

La mise en conformité des portes des écoles sera bientôt réalisée. Retard fournisseur et conditions climatiques.

Le Maire propose au regard des crédits disponibles d'inscrire en Reste à réaliser, la mise en conformité des portes d'accès de la mairie et aussi divers matériels (Chapiteau, tables pliantes et renouvellement de chaises) plutôt que de l'inscrire dans le budget 2011. Nous pouvons nous faire livrer dès le mois de janvier et ce matériel sera ainsi disponible pour nos associations. Les modalités de mise à disposition seront définies ultérieurement en concertation avec les associations et feront l'objet d'une délibération.

4) Questions diverses:

Agence postale communale : Nécessité de créer un poste et d'entreprendre des travaux ou perte de ce service et de son financement.

Préparation du budget 2011 : Réfléchir sur les investissements à envisager.

Planification des travaux hivernaux : Afin de profiter du TIG qui nous a été confié, débarrassage des préaux et du cagibi derrière la salle des fêtes puis réalisation du carrelage au sol dans la salle des fêtes.

Au printemps : Priorité au mur de la propriété RANDOIN et des abords de la zone technique. Elimination de l'ancienne chaudière.

La question du loyer de la gare a été évoquée, le loyer actuel sera maintenu tant que des travaux d'amélioration, et non de mise en conformité, ne seront pas effectués.

Quelques informations en vrac

Nouvelles technologie

La mairie dispose d'un nouvel ordinateur sous window7, l'ensemble des transferts (logiciels officiels et documents internes) n'a posé aucun problème.

Madame Sophie BUISSON a effectué un stage à la Mairie et a consacré beaucoup de son temps à la création d'un site internet pour la commune. Ce site sera prochainement opérationnel.

Le 29 mars 2011, c'est l'arrivée de la Télévision numérique terrestre. Avant d'entreprendre des travaux qui pourraient être coûteux, n'hésitez pas à contacter la mairie.

La poste

Au niveau de l'agence postale communale, avec l'essor de l'aspect financier, l'insistance se fait très forte pour son développement. Deux alternatives s'offre à la commune, soit sa fermeture avec la perte d'un revenu de plus de 900€ par mois, soit le recrutement d'un agent qui pourrait aussi seconder le secrétariat. Des aménagements immobiliers seront nécessaires mais sont aussi impératifs pour être en conformité avec l'accessibilité.

Le projet est encours de chiffrement et sera soumis au conseil municipal.

L'église

Une étude sur l'état des lieux et sur les travaux nécessaires pour la conservation de notre église a été fournie par l'architecte des bâtiments de France. Les travaux préconisés nécessitent d'avoir recours à un cabinet d'architecte spécialisé pour chiffrer et déterminer les différentes phases du projet. Cette étude est subventionnée à hauteur de 45% et doit faire l'objet d'une délibération du conseil municipal.

Alimentation en eaux et assainissement

Le syndicat des eaux de la rozeille procède au changement des compteurs d'eau potable.

Les contrôles du SPANC se poursuivent, nous n'avons pas pour le moment de retour en mairie car la compétence a été transférée à la communauté de commune.

Assurance



Concours de labour, vue d'ensemble



Spectacle du Far West



Le labour à l'ancienne



Discours avant la saucée



Concours de chevaux



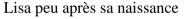
Pêche peu orthodoxe



Soirée Top Gym à Saint Maixant (1)

Soirée Top Gym à Saint Maixant (2)







Monsieur Jean VERLET à l'honneur



Monsieur Eugène DANTON à l'honneur Monsieur Roger LOUBARD à l'honneur

Nous avons profité de l'extension du patrimoine communal pour renégocier les contrats d'assurance. Cette renégociation a entraîné une économie annuelle de 1200€.

Eclairage public

Il est dommage de constater la dégradation de quelques boîtiers dans les villages.

Les câbles entourant l'église ont été enterré comme convenu avec le SDEC avant la fête communale.

Le SDEC devait réaliser l'éclairage de notre église avant les fêtes de fin d'année. Malgré nos relances successives, le dossier n'a pas encore débouché.

Nous avons augmenté le nombre de prise sur l'éclairage public du centre bourg afin de sécuriser les décorations et illumination de Noël.

Le patrimoine de la commune

Les pastorales du tourisme qui sont venues début Juillet et début Août sur notre commune ont été charmées par notre accueil. L'arrêt sur le site de l'ancienne église de Saint Hilaire montre un intérêt certain.

Les fouilles devraient encore se poursuivre pendant deux ou trois ans et ont fait l'objet d'une visite du Préfet de la Creuse. Nous étions présents car si nous désirons conserver et valoriser ce site, carrefour des chemins de randonnée de la commune nous ne pourrons nous passer des différentes aides ou subventions.

Le Pont des chèvres, bien connu des randonneurs, a été entièrement rénové grâce à l'intervention du conseil général. Nous prévoyons d'organiser une petite cérémonie aux beaux jours.

Nous n'oublions pas la tour Catinaud à laquelle de nombreuses personnes sont attachées au-delà de notre commune.

Rentrée scolaire 2010

La rentrée scolaire s'est bien déroulée sur l'ensemble du RPI, à Néoux, les enfants en ont presque oublié d'embrasser leurs parents.

A Saint Avit de Tardes, nous avions la visite du Préfet et du Sous Préfet de la Creuse. L'inspecteur et le recteur d'académie étaient présents ainsi que deux maires du Regroupement pédagogique intercommunal. Le Préfet est venu pour connaître le fonctionnement d'un RPI et pouvoir défendre le fonctionnement de l'école en milieu rural. Il a été impressionné par la cohésion existante entre enseignants, élus et parents d'élèves et par le modernisme de nos ambitions, à savoir, l'arrivée de l'ADSL par satellite à Saint Avit et le projet d'école numérique à Néoux. Nous avons souligné à cette occasion, l'augmentation des effectifs.

A Moutier Rozeille, malgré quelques pleurs, tout s'est très bien déroulé et les parents d'élèves sont satisfaits de l'accueil et des installations.

Concours cantonal de Labour

Le concours cantonal de labour, qui s'est déroulé sur notre commune, a accueilli environ 1500 visiteurs. Un réel succès malgré les conditions climatiques qui ont perturbé la cérémonie de clôture.

Frédérique, notre photographe officielle a réalisé plus de 140 photos, elle est présente à toutes les grandes manifestations de notre commune et mérite nos félicitations.

En 2011, nous recevrons fin septembre avec l'accord unanime de tous nos agriculteurs, le comice agricole.

Fleurissement et employé de la commune

Le contrat avenir que nous avions recruté pour aider notre agent communal n'était pas motivé et a donc donné sa démission. Il faudra se pencher sur ce problème dès le prochain conseil municipal car c'est le premier adjoint qui s'est encore proposé pour arroser les fleurs et tondre la place avec l'aide d'un bénévole.

Le fleurissement du bourg pose un problème, arrosage automatique avec risque de dégradation ou sous-traitance pendant les vacances de notre employé, réduction du fleurissement et limitation des zones d'autant plus que certains estiment que ce dernier entraîne une illisibilité des panneaux de signalisation et d'autres une obstruction de la visibilité aux carrefours.

Milieu associatif

Une réunion entre les élus et le milieu associatif aura lieu très prochainement. Ce dernier est tributaire du bon vouloir des communes mieux équipées. Podium et Chapiteau entraînent inquiétude et mobilisation massive source de lassitude. La salle des fêtes manque de dimensionnement, elle est acceptée telle qu'elle mais lors des diverses manifestations organisées par les différentes associations, l'adjonction d'un chapiteau est inéluctable.

Voierie

L'investissement voierie a concerné cette année les villages des Brugerettes, de Lascaux et du Martineix.

Nous sommes toujours en attente de l'aménagement foncier pour pouvoir intervenir dans d'autres villages.

En ce qui concerne la traversée de « Côte Ribière », le conseil général n'envisage pas de travaux importants avant la fin des travaux du tronçon « La Clide-Carrefour de la Seiglière ». Il est donc envisagé, sous réserve de l'accord du conseil municipal, de commencer à réaliser le cheminement piétonnier à des endroits stratégiques.

Matériel communal

Avec l'acquisition cette année d'une remorque basculante, d'un chasse-neige et d'un épandeur, la commune dispose désormais du minimum d'équipement aux normes pour intervenir sur la voierie et pour la sécurisation hivernale.

La zone technique située en face du cimetière doit être finalisé en fonction de nos disponibilités et des possibilités financières de la commune

Travaux divers

Un devis a été déposé en mairie pour la réfection des joints du mur du cimetière.



Artiste de La Rozeille



Une assistance nombreuse (1)



Une assistance nombreuse (2)



Mariage de Monique et Jean Claude





Mr PICAUD Henri, officier de l'ordre national du mérite agricole